



**AVENANT AU PROJET PEDAGOGIQUE
POLE ANIMATION JEUNESSE
VILLE DE BARENTIN**

ETE 2025

PREAMBULE

Depuis le 1er janvier 2022, le Pôle Animation Jeunesse (PAJ) de Barentin est placé sous la responsabilité de la municipalité. Anciennement situé en centre-ville, il a été relocalisé dans un cadre plus calme et propice au bien-être des jeunes, au sein de l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) "L'Éclaircie", en quartier résidentiel.

L'objectif principal du PAJ est d'offrir aux adolescents un environnement sécurisant et stimulant, favorisant leur épanouissement personnel et collectif. À travers une programmation variée et adaptée à leurs attentes – activités culturelles, sportives, artistiques et citoyennes – nous encourageons leur autonomie, leur créativité et leur sociabilité. Plus qu'un simple lieu de loisirs, le PAJ se veut un espace d'échanges, d'apprentissage et de construction de soi, encadré par une équipe d'animateurs qualifiés et engagés.

Les nouveaux locaux du PAJ offrent des conditions optimales pour accueillir les jeunes dans les meilleures dispositions : des espaces plus vastes et mieux équipés, des infrastructures sportives de qualité et de grands espaces verts favorisant les activités de plein air. De plus, depuis juin 2024, un véhicule dédié permet d'assurer une navette, facilitant ainsi l'accès à la structure.

À travers cette dynamique renouvelée, nous avons à cœur de développer un véritable pôle jeunesse attractif, où chaque adolescent peut s'épanouir, se découvrir et tisser des liens durables.

1 PRESENTATION GENERALE DE L'ORGANISATION DU PAJ

Le PAJ est située au 166, rue de château à Barentin, en plein cœur du quartier Boieldieu. Ses locaux se trouvent dans l'enceinte même de L'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP).

Le PAJ possède son propre pavillon ainsi que des espaces partagés avec l'ITEP sur des moments différenciés. La commune de Barentin a signé une convention de location entre les deux parties afin d'installer le PAJ dans ce nouvel espace.

Le PAJ partage aussi les lieux avec le Pôle des 10 – 15 ans, nos collègues du centre loisirs.

La structure

Le pavillon possède une surface d'environ 400 m² comprenant un rez de chaussée, un rez de jardin ainsi qu'un étage.

❖ **Le rez de chaussée**

- 1 hall d'accueil
- 1 salle convivialité pour les jeux et la petite restauration
- 1 coin cuisine dans la salle convivialité
- 1 salle arts plastique
- 2 bureaux
- 2 WC pour les jeunes
- 1 sanitaire PMR

❖ **Le rez de jardin**

- 1 salle de jeux avec billard, baby-foot
- 1 coin musique
- 1 régie
- 1 salle réservée au ménage

❖ **L'étage**

- 2 salles avec ordinateurs
- 1 bureau
- 1 infirmerie comprenant douches et lavabos

Les espaces extérieurs

Le pavillon se trouvant dans l'enceinte de l'ITEP, les espaces verts sont partagés avec les résidents de l'Institut et le pôle 10-15, mais sur des temps différents. Ces espaces sont entretenus par l'éclaircie.

Des espaces verts comprenant :

- 1 city stade
- 1 terrain de foot
- 1 préau
- Deux aires de jeu

Des locaux partagés avec le pôle 10-15 comprenant :

- 1 cuisine pédagogique
- 1 salle de sport
- 1 réfectoire

Capacité d'accueil

La commission de sécurité et d'incendie de Seine-Maritime a estimé la capacité maximum d'accueil à 45 personnes dont 6 pour le personnel.

La répartition suivant les étages s'effectue comme suit :

- 1er étage 11 personnes
- Rez-de-chaussée 22 personnes
- Rez-de-jardin 12 personnes

Modalités d'organisation du PAJ

Depuis janvier 2022, le PAJ est placé sous l'autorité du Maire et du Maire-Adjoint, chargé de la jeunesse.

Le service jeunesse est dirigé par Sabine MOREIRA PAGE.

L'équipe d'animateurs

Toute l'année, l'équipe est constituée de 3 permanents.

Cet été, seuls 2 des 3 permanents seront présents.

Un permanent est en arrêt de travail.

Elvire DUBOS : Directrice de l'accueil de loisirs (BEATEP animation sociale et BEESAPT)

Julia NICOLAS : (BAFA). Directrice adjointe et assistant sanitaire.

Deux animateurs diplômés (BAFA ou BPJEPS LTP) viendront renforcer l'équipe en juillet et en août.

2 L'INSCRIPTION AU PAJ

Pour participer aux activités du PAJ, le jeune doit avoir rempli un dossier d'inscription sur le portail famille de la ville (<https://ville-barentin.fr/inscription-au-pole-animation-jeunesse>) et payer une cotisation de 25€ pour les Barentinois et 40€ pour les extérieurs pour toute l'année valable jusqu'au 31 août 2025.

Païement des activités

Le paiement des activités s'effectue désormais à la **régie enfance et loisirs de la ville**. Celle-ci envoie une facture aux familles au début de chaque mois suivant. Les activités payantes sont pointées par les animateurs sur une tablette numérique. Le jeune paye 50% de l'activité pour les barentinois et 70% pour les extérieurs.

3 ORGANISATION INTERNE DU PAJ

Organisation des navettes pendant les vacances scolaires

Le PAJ organise depuis les vacances d'octobre 2021 des navettes conduites par les animateurs. Le Pôle Animation Jeunesse a son propre minibus 9 places pour les réalisées.

L'ITEP met également à la disposition du PAJ certains véhicules dont les conditions de prêt sont stipulées dans une convention entre la mairie et l'ITEP.

Le véhicule est conduit par les animateurs reconnus aptes par la direction après une courte formation sur le véhicule.

Pour ce faire un **ordre de mission** doit être demandé pour tous les déplacements hors de Barentin que ce soit à pied, en transport en commun ou avec le véhicule de la ville.

Si les normes de sécurité nous recommandent 2 animateurs dans le véhicule, pour les navettes nous avons eu l'autorisation par la collectivité d'être seul dans le véhicule, restant dans Barentin sur un laps de temps très court.

Afin de sécuriser les jeunes lors des temps d'attente, les ramassages s'effectuent sur les parkings de la ville.

Horaires des navettes dans 3 quartiers de la ville : (les horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins)

- Entre 13h30 et 13h35: Le Hamelet, parking du Gymnase salle Armstrong
- Entre 13h35 et 13h45 : Centre-ville, parking de la place du commandant Duboc
- Entre 13h40 et 14h00 : Lalizel, parking de l'école Champmeslé- Fontenelle

Le retour s'effectue à partir de 18h30 dans les mêmes quartiers.

Organisation des navettes après 18h30 lors des veillées

Le PAJ organise des veillées, les animateurs raccompagnent les jeunes aux points de ramassage, puis passé 22 h 30, les animateurs ramènent les jeunes au plus proche de leur domicile si les parents ne peuvent pas venir les chercher.

Dans tous les cas, les parents noteront sur une autorisation parentale s'ils viennent chercher leur enfant, s'ils repartent seul(e)s ou s'ils reviennent avec la navette.

Les jours et horaires (semaine type)

Ouverture du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Les sorties à la journée et les veillées

Une à deux fois par semaine en fonction du programme d'activités, le PAJ propose des veillées et un accueil à la journée par semaine.

Les veillées peuvent se réaliser au sein du PAJ ou à l'extérieur. Ce sont souvent des moments de partage et de création de lien entre les jeunes. L'accueil à la journée est l'occasion de découvrir des endroits éloignés en bord de mer mais aussi de découvrir des festivals, musées ou d'organiser des événements plus étoffés au sein de la structure.

Les séjours

Les jeunes ont effectué des travaux dans les halls d'immeuble de Logéal en avril 2025. La contrepartie a lieu en juillet du 21 au 24 juillet au Camps Soleil, camping à Fort-Mahon Plage.

3 LE PUBLIC ACCUEILLI

Le PAJ accueille les jeunes de 11 à 17 ans révolus. Depuis janvier 2023, le PAJ accueille tous les barentinois mais aussi ceux de la Communauté de communes Caux-Austreberthe et extérieurs. La majorité des jeunes accueillis ont entre 12 et 15 ans.

La sécurité affective et morale des jeunes

L'adolescence, marquée par des problématiques et des contradictions propres à cette période de vie, nécessite une vigilance constante de la part des animateurs en ce qui concerne le bien-être des jeunes.

Ces derniers doivent être particulièrement attentifs aux préoccupations des adolescents afin de créer un climat de confiance propice aux confidences éventuelles.

Cependant, une distance appropriée doit être maintenue pour éviter toute confusion dans les relations entre adultes et jeunes.

Compte tenu de l'influence significative des réseaux sociaux sur les adolescents et de la nouvelle interdiction de leur utilisation avant l'âge de 15 ans, les animateurs devront rappeler aux jeunes les dispositions légales en vigueur. En cas de constatation de comportements déviants, ceux-ci devront être signalés à la direction sans délai.

LES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF SONT LES SUIVANTS :

- Favoriser la réussite scolaire et l'accès aux activités,
- Apprendre à être et rester en bonne santé,
- Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité

En lien avec ce projet,

LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ETE SONT LES SUIVANTS :

- **Installer et développer un relationnel de qualité** pour permettre à chacun d'avoir sa place au sein du groupe et s'y sentir bien
- **Apprendre à prendre soin de soi**, s'écouter, manger bien manger bon, bouger, s'exprimer, ...
- **Favoriser la prise d'initiatives** notamment sur la vie quotidienne pour développer l'esprit de groupe, l'autonomie, ...
- **Favoriser les activités simples**, concrètes **mais bien menées** pour insuffler une dynamique positive

LES ANIMATIONS

En s'inscrivant au PAJ, les jeunes bénéficient des animations proposées comme tout au long de l'année :

- Les animations permanentes sur la structure
- Les animations exceptionnelles ex : veillées, tournois ...

Nous avons travaillé sur des activités fédératrices, simples comme des jeux, de la cuisine et des activités qui nécessitent que les jeunes se prennent en main pour définir ce qu'ils veulent.

Rendez vous goûter, rendez vous bien être, ...

L'équipe propose des rendez-vous que les jeunes étoffent et développent en fonction de leurs envies.

Les coins permanents

Au sein de la structure, des « coins permanents » sont mis à la disposition des jeunes qui ne souhaitent pas participer aux animations programmées. Dans ces espaces, ils ont la possibilité de se détendre, de discuter, de jouer au baby-foot, au billard, à des jeux de société, ou encore de s'adonner spontanément à une activité artistique.

Ces espaces sont conçus pour permettre aux jeunes d'être autonome, tout en respectant le matériel mis à leur disposition. Le rôle de l'animateur est de veiller à leur sécurité et de les assister, si nécessaire, afin qu'ils puissent mener à bien leurs activités.

Nous insisterons sur les règles de ces différents coins.

Nous avons choisi de responsabiliser les jeunes et de leur donner la possibilité d'être « grands », si et seulement si les règles définies sont respectées.

En cas de transgression des règles ou d'un comportement inadapté, ces espaces pourraient être fermés.

Les ateliers cuisine

Des ateliers cuisine peuvent s'organiser dans des conditions de sécurité sanitaire et d'hygiène. Les jeunes seront amenés à tout faire eux-mêmes, courses, menus des goûters, traçabilité, ... dans le but de les responsabiliser et de les valoriser.

Les consignes d'hygiène doivent être respectées en s'équipant des protections d'hygiène (charlotte, tablier, lavage des mains, nettoyage des plans de travail...). Un plat témoin sera gardé au réfrigérateur durant 5 jours.

Les veillées

Le PAJ propose régulièrement des veillées, à raison d'une à deux fois par semaine sur la période estivale.

Nous essayons d'alterner veillée à la structure et veillée à l'extérieur.

Cela permet de ne pas être dans la consommation mais de répondre tout de même à leur besoin de sortir.

Les veillées se dérouleront en petit comité pour privilégier un relationnel de qualité attendu par ce public et permettre à chacun de trouver facilement sa place.

Quelques veillées se dérouleront avec le groupe entier pour les moments forts.

Une attention particulière sera portée sur le comportement des jeunes et sur la possibilité pour chacun de participer aux veillées souhaitées.

Pour toutes les veillées une autorisation parentale sera demandée en veillant de bien rappeler les conditions de participation (lieu, dates horaires, navette...).

Organisation des sorties

Avant chaque sortie, l'animateur doit avoir sur lui sa « fiche sortie » avec les noms de chaque jeune. Il doit prendre avec lui les fiches sanitaires ainsi qu'une trousse de secours.

En cas de problème, **l'animateur doit avertir immédiatement le directeur.**

Un point sur la sortie sera fait en équipe.

L'organisation souhaitée sera expliquée à tous, y compris aux enfants, afin que chacun puisse contribuer au bon déroulement.

Annulation d'une activité

Il peut arriver qu'une activité proposée soit annulée faute d'inscriptions suffisantes. Dans ce cas, nous devons prévenir par téléphone les parents ou les jeunes pour éviter tous soucis de responsabilités si cette activité se passe en dehors des horaires habituels de la structure.

Les goûters

Ce moment sera un moment privilégié pendant toute la session.

Un rendez-vous pendant lequel les enfants choisiront leur rôle, ils pourront s'organiser en choisissant ce qu'ils souhaitent préparer, faire les courses, ...

Le but est de valoriser les jeunes par leur prise d'initiative sur la vie quotidienne, de groupe.

Leur montrer qu'ils sont capables de s'occuper d'eux-mêmes et des autres et de le faire bien.

Le relationnel à l'équipe sera primordial pour que ce point fonctionne.

Les règles devront être claires pour que chacun connaisse sa marge de manœuvre et puisse agir avec de la souplesse dans le fonctionnement.

Chacun devra pouvoir s'exprimer librement, sentir qu'il peut proposer ce dont il a envie...

LES RÉUNIONS DE PRÉPARATION

Quatre matinées ont été consacrées à la préparation de la période estivale.

La première nous a permis de définir ce que nous souhaitons mettre en place en fonction des besoins du public et des pistes sur lesquelles nous souhaitons emmener les jeunes.

C'est à cette réunion que nous avons mis en place le système de rendez-vous cuisine, jeux, ...

Nous avons également évoqué les problématiques rencontrées au PAJ. Nous avons défini l'attitude que nous devons avoir et la manière de procéder sur les conflits et sanctions.

La disponibilité et l'écoute sont également deux de nos priorités sur cet été.

Les autres réunions ont permis à l'équipe d'affiner leurs propositions d'activités et de veillées.

Nous nous sommes mis d'accord sur le principe que tout est modifiable en fonction des envies et prises d'initiatives des jeunes.

Nous préférerons différer une idée des jeunes si cela permet que son idée soit mise en œuvre dans de meilleures conditions.

Ne pas avoir peur de dire NON mais surtout EXPLIQUER SYTEMATIQUEMENT.

LES BILANS ET POINTS D'EQUIPE

Une matinée par semaine sera consacrée aux échanges au sein de l'équipe.

Nous y parlerons organisation, planification, soucis rencontrés, ...

Il nous est apparu évident que la première semaine de chaque mois, que la réunion d'équipe aurait lieu le soir plutôt que le matin, pour avoir la première journée comme base pour les animateurs qui ne connaissent pas la structure.

Le bilan et les critères d'évaluation reposeront principalement sur ces questions :

- Les moments de rendez vous ont-ils permis aux jeunes d'être force de proposition ?
- Les jeunes ont-ils participé à la mise en place du fonctionnement et de l'organisation des différents moments ?
- Le relationnel équipe/jeunes, jeunes/jeunes est-il de bonne qualité ? Tous les jeunes s'expriment-ils facilement ? Y a-t-il une écoute mutuelle ?
- Les règles et sanctions sont-elles comprises et respectées par tous ?
- Les jeunes ont participé aux activités proposées régulièrement ?